

Communiqué de presse
Lyon, le 18 février 2025

La mission Vieillessement au cœur de la nouvelle convention de partenariat entre la Carsat Rhône-Alpes et l'Union Auvergne-Rhône-Alpes des Centres Sociaux



Mardi 18 février, Daniel BRET, co-Président de l'Union Auvergne-Rhône-Alpes des Centres Sociaux (AURACS), et Yves CORVAISIER, Directeur général de la Carsat Rhône-Alpes, ont signé une nouvelle convention pour conforter leur partenariat et s'inscrire dans le cadre de la nouvelle convention cadre nationale signée en septembre 2024 entre la Fédération des Centres sociaux et l'Assurance retraite.

Accompagner le vieillissement de la population

La société française vieillit : entre 2022 et 2027, la part des retraités de 75 ans et plus va augmenter de 20% ! Le défi de la prise en charge de l'avancée en âge est majeur puisqu'on constate un phénomène paradoxal en France : une espérance de vie élevée par rapport aux autres pays européens, mais dans un état de santé plus fragilisé.

Il est donc indispensable de développer et diffuser une culture du bien vieillir et de la prévention dans une approche sociale et globale du parcours de vie des retraités, et non réduite à une dimension thérapeutique, sanitaire et biomédicale.

Un partenariat historique pour répondre à cet enjeu indispensable

Le partenariat s'est fortement amplifié depuis la première convention signée en 2012 entre la Carsat Rhône-Alpes et l'AURACS.

Rhône-Alpes figure parmi les territoires pionniers ayant déployé sur les COG précédentes un partenariat ambitieux avec l'AURACS afin de déployer au sein des centres sociaux une dynamique de projets autour de l'accompagnement des retraités en matière de :

- **Prévention et lutte contre l'isolement social** : financement de 40 centres sociaux en 2021, 60 en 2022 et 2023, 70 en 2024 pour le déploiement d'actions de prévention. En 2024, 21 400 seniors ont été concernés par ces actions.

- **Accompagnement numérique** : 46 centres sociaux, dont 9 nouveaux et 9 situés en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets 2025/2026 pour le développement d'ateliers en faveur de l'autonomie numérique des seniors (1 914 personnes ciblées). 248 ateliers, ciblant 1914 seniors, seront mis en place avec 816 467 € de budget de subvention. Une subvention de 36 000 € est attribuée à l'AURACS par la Carsat Rhône-Alpes pour les frais de pilotage et de coordination.

Les centres sociaux, acteurs reconnus du vieillissement

Historiquement très centrés sur la politique familiale et d'accompagnement de la jeunesse, les centres sociaux ont progressivement opéré un changement dans leur approche du public retraité.

Aujourd'hui, 98% des centres sociaux mènent des actions animation de la vie sociale et vieillissement des publics sur tous les territoires. D'activités « occupationnelles », les centres sociaux offrent désormais aux retraités de véritables parcours qui touchent toutes les problématiques qu'ils rencontrent : développement du lien social, prévention santé, lutte contre l'isolement social, participation sociale, mobilité, ou encore précarité et logement.

Les centres sociaux sont de véritables accompagnateurs des « après-ruptures » (passage à la retraite, maladie, ruptures familiales) pour aider les seniors à penser et construire leur nouvelle tranche de vie.

Une nouvelle convention pour conforter le partenariat existant et s'inscrire dans le cadre de la nouvelle convention cadre nationale signée en septembre 2024.

La convention cadre nationale et la convention déclinée en Rhône-Alpes confortent le rôle et la reconnaissance des centres sociaux comme acteurs du vieillissement.

Elles confirment l'importance du déploiement au sein du réseau des centres sociaux d'une mission Vieillissement permettant de :

- Répondre aux mutations de la société liées au vieillissement qui s'inscrivent dans le projet global du centre social,
- Qualifier les acteurs (salariés et bénévoles) dans une approche sociale du vieillissement
- Y associer les partenaires institutionnels et associatifs formant l'écosystème du vieillissement
- Évaluer et suivre l'impact d'une telle mission transverse

En Rhône-Alpes, les modalités de coopération existantes se poursuivront autour de 6 axes en veillant à une bonne couverture territoriale :

1. Promouvoir le lien social : lutter contre l'isolement, favoriser la citoyenneté, le bénévolat, le pouvoir d'agir
2. Encourager la prévention santé et le vieillissement actif,
3. Accompagner au passage à la retraite et l'accès aux droits,
4. Soutenir l'intergénérationnel,
5. Faciliter l'autonomie numérique,
6. Renforcer l'aller vers des retraités fragilisés et appuyer la création d'actions hors les murs.

Parmi les nouveautés, on note l'appui des centres sociaux à la promotion du programme Icope, un renforcement du soutien au déploiement des ateliers Bienvenue à la Retraite, et l'expérimentation d'un atelier intergénérationnel visant à sensibiliser les participants à des gestes écoresponsables.

Le développement et l'affirmation de cette mission Vieillesse sont un signal fort pour l'avenir des centres sociaux et le soutien de leurs missions, dans un contexte de fragilité économique certain.



A propos de l'Union Auvergne-Rhône-Alpes des Centres Sociaux

L'Union Auvergne-Rhône-Alpes des Centres Sociaux (AURACS) est l'espace ressource, d'expérimentation et de prospective des fédérations de centres sociaux d'Auvergne et de Rhône-Alpes. Elle est destinée à animer le réseau des fédérations départementales au niveau régional. Elle a pour objectif d'établir et de stimuler la liaison entre fédérations par l'échange de pratiques et de recherches, par la conception et la mise en œuvre d'opérations communes à une échelle interdépartementale ou régionale, dans une démarche de mutualisation des ressources.

Sur le plan local, les centres sociaux mettent en œuvre - en partenariat avec les acteurs locaux - une démarche d'animation territoriale globale prenant en compte la diversité des besoins des publics retraités et de ceux approchant le passage à la retraite, pour construire un projet local favorisant les solidarités entre les âges, l'inclusion et la cohésion sociale.

Contact

Fabrice GOUT - 06 09 16 51 66 - fg@centres-sociaux.fr

A propos de la Carsat Rhône-Alpes



La Carsat Rhône-Alpes est un organisme de Sécurité sociale, acteur de la protection sociale. Un service public solidaire et gratuit, qui accompagne les actifs, les retraités, les entreprises et qui porte une attention particulière aux publics fragiles. Il intervient en lien avec des partenaires sur les champs de la retraite, de l'action sociale, du service social, et des risques professionnels. Un organisme accessible, bienveillant, performant et qui va au-devant du public. Un garant de l'accès au droit, et de l'égalité de traitement. La Carsat Rhône-Alpes, un employeur engagé et responsable avec des collaborateurs experts et ambassadeurs de nos valeurs.

www.carsat-ra.fr

[@Carsat_RA](https://www.instagram.com/Carsat_RA)

Contact Presse

Audrey Marvalin - contact.presse@carsat-ra.fr